

La 4C lance une application pour mieux trier ses déchets



L'intercommunalité a mis en place une application mobile permettant de faciliter le tri pour ses usagers.

/PHOTO JEANNOT FILIPPI

À l'heure du tout numérique, la communauté de communes du Centre Corse (4C) a décidé de se mettre à la page... électronique. La com'com vient donc de se doter d'une application mobile pour aider les usagers dans leur tri des déchets, d'une nouvelle page Facebook et a entièrement fait refaire son site Internet*.

Mardi soir, en préambule de la séance du conseil communautaire (voir par ailleurs), Michel Battesti, directeur général de la société de création numérique Arobase, chargée du projet, a présenté les nouvelles plateformes aux élus de l'interco. "Elles offriront une meilleure visibilité aux habitants des territoires de l'intercommunalité", apprécie Xavier Poli, président de la 4C. Il rappelle que les ordures ménagères sur le territoire de la

com'com ont baissé en juillet de 93 tonnes, soit - 5% (contre - 4% pour le reste de l'île). Parallèlement, le bac des emballages a augmenté de 7 tonnes, soit 60%. Une bonne nouvelle pour la 4C.

Géolocalisation, alerte infos pratiques

Sur le site comme sur l'application (pour l'instant uniquement accessible sur Google Play mais qui devrait être disponible sur Apple dans les jours à venir), les usagers pourront avoir accès à des infos détaillées sur le tri. Comme les déchets acceptés dans chaque bac par exemple, ou encore l'emplacement de toutes les bornes de l'interco, sur une carte (avec possibilité de géolocalisation et itinéraire, sur l'application smartphone).

On y trouve aussi le numéro

et les horaires de la déchetterie, les jours de ramassage de biodéchets et déchets ménagers... Les actualités de la 4C y seront régulièrement mises en ligne. Le site donne aussi des informations sur les autres missions de l'intercommunalité, propose des guides pratiques à télécharger et réalise un focus sur chaque commune. "Peut-on modifier et étoffer le texte, changer les photos, leur format?", interroge Fabien Arrighi, maire de Nuceta. "Peut-on ajouter des rubriques? La com'com a aussi en charge la gestion des sites Natura 2000 du territoire, peut-on l'ajouter sur le site?", demande à son tour Antoine Orsini, adjoint délégué au développement durable à Corte.

"Bien sûr, le site est modifiable, on peut y apporter des modifications, leur répond Michel Battesti, on peut aussi

ajouter ou modifier des rubriques et sous-rubriques."

Côté application, les usagers pourront programmer des alertes à la carte. Et d'ici "quelques semaines", ils auront également la possibilité de signaler un problème sur une borne de tri (si un bac est plein, cassé...) ou une décharge sauvage par exemple, en prenant une photo et en envoyant un message par l'application. L'on pourra aussi prendre rendez-vous directement, via l'application, pour la collecte des encombrants, en passant par un calendrier partagé. "L'objectif est de trier plus, mais surtout de trier mieux", conclut Xavier Poli.

B. I.-L.

* Site de la 4C : www.centre-corse.com ; application : Tri sélectif en Centre Corse ; Facebook : 4C / Communauté de Communes du Centre Corse.

Revitalisation, déchets, Safer à la table de la 4C

Lors du conseil communautaire de mardi soir, les élus ont voté plusieurs délibérations. À commencer par une étude de territoire pour le lancement du programme Prossima (aide à l'installation et la revitalisation du commerce de proximité) de 48 000 € TTC, financée à 70% par l'Adec et 30% par la 4C. Un document d'aménagement commercial (DAC) devrait être établi pour permettre aux entreprises candidates de bénéficier du dispositif.

Côté déchets, les élus ont validé le plan de financement du PAV (plan de gestion des déchets) pour un montant de 37 000 € financé à 40% par l'État, 50% par le Feader et 10% par la 4C. La communauté de communes poursuit son développement des points de collecte. Dix points de tri supplémentaires (soit 30 bornes emballages, papier, verre) sont en cours d'installation, dont sept points semi-enterrés en

centre-ville de Corte déjà opérationnels. François Bernardini, élu à Casanova, a soulevé la problématique d'une borne manquante dans le village, supprimée provisoirement par sécurité, à cause de problèmes électriques (résolus depuis). "Dès que nous aurons terminé l'installation des bacs à Corte, nous remplacerons cette borne", a assuré Xavier Poli. Par ailleurs, la collecte de biodéchets en porte à porte sera progressivement étendue à tous les quartiers de Corte et aux communes de l'intercommunalité.

L'ordre du jour prévoyait un accord de principe pour un partenariat permettant à la Safer d'intervenir au nom de la 4C dans l'aménagement du territoire. Plusieurs élus comme Marcellu Cesari, maire d'A Riventosa, Jean-Marc Rodriguez, maire de Poghju di Venacu et Fabien Arrighi, maire de Nuceta, ont fait part de leurs

interrogations et inquiétudes vis-à-vis d'un tel partenariat. Leur crainte principale: être dépossédés de leurs "prérogatives de maire" et "perdre la maîtrise du foncier". Ils disaient par ailleurs vouloir consulter leurs conseils municipaux avant de prendre une décision. Face à ces inquiétudes, Xavier Poli a préféré retirer la délibération de l'ordre du jour, proposant de clarifier les interrogations des élus lors d'une commission de travail et d'aviser ensemble par la suite. "Je n'imposerais pas à une municipalité une convention qu'elle n'aura pas validée", assurait-il.

Concernant le zonage d'assainissement de Nuceta, Fabien Arrighi attendait la réception du document "après enquête publique" avant de décider - ou non - de l'approuver.

B. I.-L.